

## Intermédiation Locative

### La fiche synthèse de la structure



**127 places**

**Adresse :** 21 rue Jean Giraudoux – Imm. Tourmalet – Appt  
300 - 27000 EVREUX

**Téléphone :** 02 32 31 34 99

**Mail :** [iml@abriasso.org](mailto:iml@abriasso.org)

**Directrice adjointe du pôle social :** Carole MARTIN MOREL

**Chef de service – logement adapté, pôle social :**

Franck DUVAL

### MISSIONS

- Loger dignement et en toute confiance des ménages en difficulté dans le parc public ou privé
- Intervention d'un tiers, l'association l'Abri, entre le résident et le bailleur qui permet de sécuriser les loyers et simplifier la relation entre le résident et le bailleur.
- Mesures de 6 mois, renouvelable jusqu'à 2 fois, l'objectif étant d'atteindre une opportunité de relogement pour les personnes accompagnées.
- Assurer un Accompagnement social global.

### PUBLIC ACCUEILLI

Ménages et personnes isolées en situation de précarité

### DURÉE DE SEJOUR

La durée de séjour est de 6 mois renouvelable 2 fois, soit 18 mois maximum.

### FORME D'HABITAT

Il s'agit de logements principalement loués auprès de bailleurs sociaux publics.

### MODE DE FONCTIONNEMENT

Les personnes vivent en autonomie dans leur logement.

Le travailleur social rencontre au moins une fois par mois les personnes au bureau et /ou en visite à domicile sur demande des sous-locataires ou du professionnel pour les accompagner dans l'« habiter », l'« habitat » et établir une évaluation sociale...

### FINANCEMENT

Le financement est assuré par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Eure.

### L'ÉQUIPE

L'équipe est composée de deux travailleurs sociaux, encadrés par un coordinateur.

#### Siège social

9, Boulevard de la Buffardière 27000 Évreux  
02 32 62 84 85  
[siege@abriasso.org](mailto:siege@abriasso.org)



## ● ORIENTATION

La demande d'orientation sur le service IML peut être effectuée via :

- Dossier SI-SIAO,
- DALO,
- La note SYPLO concerne les sortants de dispositif pour un accès direct à un logement de droit commun (autre que le glissement de bail).

Tout service social peut être prescripteur d'une orientation vers le SIAO.

## ● RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Instruction du 4 juin 2018 relative à la mise en œuvre du plan de relance de l'intermédiation locative dans le cadre du plan Logement d'abord.

### **Siège social**

9, Boulevard de la Buffardière 27000 Évreux  
02 32 62 84 85  
[siege@abriasso.org](mailto:siege@abriasso.org)

